

TABLEAU DES COMPETENCES EN LICENCE DE DROIT

Les compétences acquises au cours de la Licence, et que vous pouvez développer au cours de votre stage sont les suivantes :

Compétences disciplinaires	Compétences professionnelles	Métiers et Secteurs d'activités concernés
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer dans un texte juridique les concepts fondamentaux du droit interne, du droit européen et du droit international, et les replacer dans une dimension historique - Se servir aisément des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et des modalités de contrôle - Situer le droit des personnes et celui des entreprises, des administrations et de leurs personnels dans leur contexte politique, économique et social - Mobiliser les principales règles comptables, financières et fiscales applicables aux individus, aux entreprises, aux administrations et à l'Etat - Identifier dans un document les modes de règlement juridique des conflits (recours gracieux, conciliation, médiation, tribunaux...) - Appréhender les branches fondamentales du droit - Utiliser les différents outils juridiques pour réaliser une recherche - Comprendre un texte de loi ou une décision de justice - Organiser ses connaissances pour répondre oralement ou par écrit à une question juridique - Communiquer avec aisance, à l'oral comme à l'écrit, dans, au moins, deux langues étrangères (Parcours Droit-Langues) 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille juridique, - Assurer la préparation, la gestion et le suivi des dossiers dont vous avez la charge, - Accompagner juridiquement le développement des entreprises, institutions ou organismes, - Concevoir et proposer une argumentation juridique, - Proposer des projets de rédaction d'actes, 	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur de l'immobilier, de la banque, de l'assurance, du milieu associatif... - Le secteur public : les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics. Ex : Ministère de la Justice, ministère des Finances, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Armées - Avocat, assistant juridique, greffier, notaire, juriste bilingue ou trilingue (parcours Droit-langues) - Métiers de la comptabilité, du droit fiscal applicable aux particuliers et aux entreprises, juriste d'entreprise - Magistrat administratif ou judiciaire